Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212203392-20260401-D034__2026-DE

TADEN

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 1er avril 2026

L'AN DEUX MIL VINGT SIX, LE PREMIER AVRIL, A VINGT HEURES TRENTE, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TADEN, DUMENT CONVOQUE, S'EST REUNI EN SESSION ORDINAIRE SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR GAETAN ALLANO, MAIRE.

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : LE 26 MARS 2026

PRESENTS :
M. ALLANO Gaëtan, M. FLEURY Christian, Mme COSSON Béatrice, M. GUILLAUME Patrick, Mme FORTHOMME Sophie, M. LEMARCHAND Franck, Mme GOMBERT Patricia, M. BROCHARD Michel, M. CARNET Eric, Mme ALLOUARD Melinda, M. CHANTRENNE Olivier, M. VILLALON Nicolas, Mme ROY Lauriane, Mme BRETON Elodie, Mme PINOT Charline, Mme MARRE Claire, M. ROBERT Marcel, M. NOËL Olivier, M. HANNEQUIN Eric, Mme PLUNET Valérie.

ABSENTS :
M. GITTA Valentin ayant donné procuration à M. GUILLAUME Patrick ;
Mme PASDELOU Martine ayant donné procuration à M. NOËL Olivier ;
Mme BIBOLLET Sandrine.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme ALLOUARD Melinda.

DELIBERATION N° 034-2026
4.2

PERSONNEL - RECRUTEMENT
EMPLOIS SAISONNIERS

Rapporteur : Madame Sophie FORTHOMME

Le Conseil Municipal,

Vu le Code de la Fonction Publique portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale permettant d'autoriser le Maire à pourvoir rapidement aux besoins saisonniers ;

Considérant les besoins au sein du Pôle accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) – animation vacances ;

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1. **ACCEPTE cette proposition de création d'emplois temporaires ;**
2. **CREE des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité dans les conditions suivantes :**

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212203392-20260401-D034__2026-DE

TADEN

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Poste / emploi	Grade de rémunération	Echelon de Rémunération	Régime indemnitaire	Type de contrat	Temps de travail	Date de Début	Date de fin
Animateur	Adjoint territorial d'animation	3	IFSE / CIA groupe C2	Contrat à Durée Déterminée	Complet (35 h)	13/04/2026	17/04/2026
Animateur	Adjoint territorial d'animation	3	IFSE / CIA groupe C2	Contrat à Durée Déterminée	Complet (35 h)	13/04/2026	17/04/2026
Animateur	Adjoint territorial d'animation	3	IFSE / CIA groupe C2	Contrat à Durée Déterminée	Complet (35 h)	20/04/2026	24/04/2026
Animateur	Adjoint territorial d'animation	3	IFSE / CIA groupe C2	Contrat à Durée Déterminée	Complet (35 h)	20/04/2026	24/04/2026
Animateur	Adjoint territorial d'animation	3	IFSE / CIA groupe C2	Contrat à Durée Déterminée	Complet (35 h)	19/10/2026	23/10/2026
Animateur	Adjoint territorial d'animation	3	IFSE / CIA groupe C2	Contrat à Durée Déterminée	Complet (35 h)	19/10/2026	23/10/2026
Animateur	Adjoint territorial d'animation	3	IFSE / CIA groupe C2	Contrat à Durée Déterminée	Complet (35 h)	26/10/2026	30/10/2026
Animateur	Adjoint territorial d'animation	3	IFSE / CIA groupe C2	Contrat à Durée Déterminée	Complet (35 h)	26/10/2026	30/10/2026

3. **AUTORISE Monsieur le Maire à déterminer les niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil ;**
4. **PREVOIT à cette fin une enveloppe de crédits au budget.**

Certifié conforme au registre des délibérations,
A Taden, le 02 avril 2026,

Le Maire,

Gaëtan ALLANO

MAIRIE de TADEN 22100 (Côtes-d'Armor)